



LISIEUX
NORMANDIE PLEIN CŒUR

Le 13 décembre 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance publique, à l'Espace Victor Hugo – Place Boudin Desvergées, le mardi 12 décembre 2017 à 20 heures, sous la présidence de M. Bernard AUBRIL, Maire.

Etaient présents :

Paul MERCIER
Christine ANNOOT
Ariane POYNARD
Gilbert GODEREAUX
Isabelle RAYNAUD
Daniel de la CROUEE
Emmanuel THILLAYE
Josette LAMIDEY, Adjoints au Maire

Jean-Paul SOULBIEU
Brigitte NAVARRETE
Noëlle JOUVIN
Philippe VACHER
Jean-Pierre GALLET
Jean-Paul SALLES
Serge MARIE
Cécile BEAUFRERE
Serge RETOUR
Maggy CHARBONNIER
Jérémy GOURET
Laëtitia GICQUEL
Didier RETOUT
Aurélie GAUTIER
Patrick BUHOT
Jean-Pierre LECOMTE
Johnny BRIARD
Rachel LECOINTE
Martine ASSIRE
Corinne LECOURT
Yves JAMBU
Valérie BUREL, Conseillers Municipaux

Avaient donné pouvoir :

Françoise BRETON à Ariane POYNARD

Wenceslas LE CHEVALIER à Serge RETOUR
Mélissa LEBRETON-GUERET à Valérie BUREL

Etait excusé : Michaël RICCI

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul SOULBIEU

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la délibération sur la Ligue de Football sera traitée en premier point à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2017

SPORT

DELIBERATION 2017-112 – DIVERS SPORT – Attractivité du territoire – implantation de la Ligue de Football de Normandie à Lisieux – protocole d'accord	Rapport présenté par M. DE LA CROUEE
--	--

COMMANDE PUBLIQUE

DELIBERATION 2017-113 – MARCHES PUBLICS – Travaux de sécurisation en eau potable pour le quartier de Hauteville	Rapport présenté par M. VACHER
DELIBERATION 2017-114 – MARCHES PUBLICS – Lisieux 2025 aménagement de l'avenue et du parvis Victor Hugo, de la place de la République et des liaisons entre les espaces majeurs – avenant n° 2 au contrat de maîtrise d'œuvre	Rapport présenté par M. MERCIER
DELIBERATION 2017-115 – DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC – production et distribution d'énergie calorifique sur le quartier de Hauteville – avenant n° 6	Rapport présenté par M. MARIE

DOMAINE ET PATRIMOINE

DELIBERATION 2017-116 – AUTRES ACTES DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC – Autorisation de transfert de propriété au Comité Régional de Gymnastique de Normandie – gymnase Bobet	Rapport présenté par M. GOURET
DELIBERATION 2017-117 – AUTRES ACTES DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC – programme de rénovation urbaine – secteurs Magne Delaunay – déclassement de parcelles avant cession à Calvados Habitat	Rapport présenté par M. GALLET

FONCTION PUBLIQUE

DELIBERATION 2017-118 – PERSONNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE - Tableau des emplois permanents – Année 2017 – Modification n° 3	Rapport présenté par M. GALLET
DELIBERATION 2017-119 – PERSONNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE – Indemnités horaires pour travail de nuit	Rapport présenté par Mme NAVARRETE
DELIBERATION 2017-120 – PERSONNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE – Convention de mise à disposition du personnel de la Ville de Lisieux au profit de la Caisse des écoles	Rapport présenté par Mme POYNARD

LIBERTES PUBLIQUES ET POUVOIRS DE POLICE

DELIBERATION 2017-121 – POLICE ADMINISTRATIVE - Stationnement payant – périmètre – tarifs – institution du forfait post-stationnement	Rapport présenté par M. THILLAYE M. AUBRIL
DELIBERATION 2017-122 – POLICE ADMINISTRATIVE - Mise en œuvre du forfait de post-stationnement (FPS) – convention avec l'ANTAI	Rapport présenté par M. THILLAYE M. AUBRIL
DELIBERATION 2017-123 – POLICE ADMINISTRATIVE – Dérogation à la règle du repos dominical des salariés – dimanches accordés aux commerces de détail et aux concessionnaires automobiles pour l'année 2018	Rapport présenté par M. SALLES
DELIBERATION 2017-124 – CIMETIERE - Rétrocession de concession funéraire de M. et Mme ALIAGA	Rapport présenté par M. GALLET
DELIBERATION 2017-125 – CIMETIERE - Rétrocession de concession funéraire de Mme DUNEVEU	Rapport présenté par M. GALLET

FINANCES LOCALES

DELIBERATION 2017-126 – DECISIONS BUDGETAIRES – Budget de l'exercice 2017 – Décision modificative n° 2	Rapport présenté par M. GOURET
DELIBERATION 2017-127 – DECISIONS BUDGETAIRES – Budget de l'exercice 2017 – produits communaux irrécouvrables – admission en non-valeur et créances éteintes	Rapport présenté par Mme POYNARD
DELIBERATION 2017-128 – DECISIONS BUDGETAIRES – Travaux de reconstruction de la salle multi-activités - annulation des pénalités de l'entreprise PYRAMIDE	Rapport présenté par M. RETOUT
DELIBERATION 2017-129 – DECISIONS BUDGETAIRES – autorisation spéciale de dépenses	Rapport présenté par Mme BEAUFRERE
DELIBERATION 2017-130 – DECISIONS BUDGETAIRES – Révision des tarifs des services publics de la Ville de Lisieux	Rapport présenté par Mme POYNARD et les Adjointes de secteur
DELIBERATION 2017-131 – SUBVENTIONS – Subventions aux associations pour l'année 2018 – acomptes	Rapport présenté par Mme JOUVIN
DELIBERATION 2017-132 – CONTRIBUTION BUDGETAIRE – Convention cadre de partenariat entre le CCAS et la Ville de Lisieux	Rapport présenté par M. SALLES
DELIBERATION 2017-133 – CONTRIBUTION BUDGETAIRE – Pacte financier et fiscal de solidarité – reversement de la taxe d'aménagement – convention avec la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie	Rapport présenté par M. MERCIER

ENSEIGNEMENT

DELIBERATION 2017-134 – ENSEIGNEMENT – Rythmes scolaires	Rapport présenté par Mme LAMIDEY
--	--

AIDE SOCIALE

DELIBERATION 2017-135 – AIDE SOCIALE – Centre socio-culturel de Hauteville – convention de partenariat et de cogestion entre la CAF, la CALN et la Ville de Lisieux	Rapport présenté par M. DE LA CROUEE
---	--

DELIBERATION 2017-136 – AIDE SOCIALE – Action Solidarité Eau avec le Sud – attribution du fonds spécial « Solidarité eau » - crédits collectés en 2016	Rapport présenté par Mme LAMIDEY Mme ANNOOT
--	---

POLITIQUE DE LA VILLE

DELIBERATION 2017-137 – POLITIQUE DE LA VILLE – Rapport du Contrat de Ville – année 2016	Rapport présenté par Mme NAVARRETE
--	--

ENVIRONNEMENT

DELIBERATION 2017-138 – EAU ASSAINISSEMENT – Syndicat Intercommunal de Traitement des Eaux (SITE)– Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l’assainissement – Année 2016	Rapport présenté par M. SALLES
DELIBERATION 2017-139 – EAU POTABLE – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l’eau potable – année 2016	Rapport présenté par Mme GICQUEL
DELIBERATION 2017-140 – CHAUFFAGE – Rapport annuel sur le service public de production et de distribution d’énergie calorifique du quartier de Hauteville – année 2016	Rapport présenté par M. MARIE
DELIBERATION 2017-141 – GAZ – Rapport annuel sur le service public de distribution du gaz – année 2016	Rapport présenté par Mme GICQUEL

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

DECISIONS DU MAIRE	
--------------------	--

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2017

Aucune observation n’étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

DELIBERATION 2017-112 – DIVERS SPORT – ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE – IMPLANTATION DE LA LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE A LISIEUX – PROTOCOLE D’ACCORD

Sur le rapport de M. de la CROUEE, le Conseil Municipal :

- approuve les engagements réciproques de la Ville de Lisieux et de la Communauté d’Agglomération Lisieux Normandie à savoir :

- Cession par la Ville de Lisieux à l’euro symbolique des écoles Cité Jardin et Paul Doumer,
- Acquisition par la Ville de Lisieux du terrain mitoyen à l’école Paul Doumer d’une superficie de 8 000 m2 environ, cadastré section AR parcelles n° 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118 en vue de le céder à la Ligue pour son développement futur,
- Dédier une partie de l’enceinte du stade Bieiman au pôle Espoir comprenant :
 - Les équipements sportifs nécessaires à la labellisation du pôle Espoir et notamment : 1 terrain synthétique éclairé, 1 halle semi-couverte, 1 terrain en gazon naturel.
 - Des vestiaires et un club house.

Ces aménagements seraient portés et entretenus par la Ville de Lisieux avec le concours de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie (participation financière, ingénierie financière, notamment dans le cadre des contractualisations).

Pour la mise à disposition de l'espace dédié, un loyer sera versé par la Ligue de Football. Le montant de ce loyer sera à définir selon le coût des investissements réalisés après déductions des subventions obtenues, de la participation des deux collectivités, et selon la nature exclusive ou non l'usage.

- autorise à mener les procédures nécessaires à la mise en œuvre de ces engagements, et notamment : l'élaboration d'un protocole d'accord, le recrutement d'un maître d'œuvre, la désignation d'un notaire pour les opérations foncières, la recherche de subventions ;
- précise que chaque procédure fera l'objet d'une délibération spécifique, et notamment en ce qui concerne la maquette financière ;
- autorise M. le Maire ou M. de la CROUEE, Adjoint au Maire en charge des Sports, à signer tous documents relatifs à la bonne mise en œuvre du projet ;

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 2017-113 – MARCHES PUBLICS – TRAVAUX DE SECURISATION EN EAU POTABLE POUR LE QUARTIER DE HAUTEVILLE

Sur le rapport de M. VACHER, le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire, à signer le marché pour les travaux de sécurisation en eau potable pour le quartier de Hauteville ainsi que les pièces administratives et tous documents se rapportant au marché :
 - Lot n° 1 : Canalisations avec la société STURNO SAS, pour un montant de 374 545 € HT (se décomposant ainsi 259 350 € HT pour la tranche ferme et 115 195 € HT pour la tranche optionnelle 1)
 - Lot n° 2 : Réhabilitation du réservoir des Rouges Fontaines avec la société VEOLIA EAU - Compagnie Générale des Eaux, pour un montant de 199 745 € HT
- autorise M. le Maire à solliciter des subventions au taux le plus élevé auprès des différents financeurs potentiels.

La délibération, mise au vote, est adoptée par 25 voix pour, 4 voix contre, celles de Mme LECOURT, M. JAMBU, Mme BUREL avec le pouvoir de Mme LEBRETON-GUERET, et 5 abstentions, celles de Mme LECOINTE, MM. BRIARD, LECOMTE, Mme ASSIRE et M. BUHOT.

DELIBERATION 2017-114 – MARCHES PUBLICS – LISIEUX 2025 AMENAGEMENT DE L'AVENUE ET DU PARVIS VICTOR HUGO, DE LA PLACE DE LA REPUBLIQUE ET DES LIAISONS ENTRE LES ESPACES MAJEURS – AVENANT N° 2 AU CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE

Sur le rapport de M. MERCIER, le Conseil Municipal :

- approuve la phase d'avant-projet définitif telle qu'elle a été présentée par le maître d'œuvre, fixant l'enveloppe financière affectée aux travaux de la tranche ferme « Aménagement de l'avenue et du parvis Victor Hugo, de la place de la République » à 6 030 000 € HT, sur laquelle l'Agence LAVERNE (mandataire du groupement), s'engage ;

- autorise M. le Maire à signer l'avenant n° 2 au contrat de maîtrise d'œuvre fixant le forfait définitif de rémunération à 587 925 € HT pour la tranche ferme, soit une plus-value provisoire de 7,49 % par rapport au montant initial du marché.

- approuve le recours à la procédure d'appel d'offres pour lancer les marchés de travaux correspondant aux travaux d'aménagement de l'avenue et du parvis Victor Hugo, et aux travaux d'aménagement de la place de la République.

La délibération, mise au vote, est adoptée par 25 voix pour et 9 abstentions, celles de MM. BUHOT, LECOMTE, BRIARD, Mmes LECOINTE, ASSIRE, LECOURT, M. JAMBU et Mme BUREL avec le pouvoir de Mme LEBRETON-GUERET.

DELIBERATION 2017-115 – DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC – PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ENERGIE CALORIFIQUE SUR LE QUARTIER DE HAUTEVILLE – AVENANT N° 6

Sur le rapport de M. MARIE, le Conseil Municipal :

- approuve le projet d'avenant n° 6 au contrat de délégation de service public de production et de distribution d'énergie calorifique entre la Ville de Lisieux et la société Lisieux Énergie actant les mesures suivantes :

- réalisation de travaux de mise en conformité de l'installation prescrits par la DREAL ;
- prise en compte des nouvelles directives de l'arrêté du 26 août 2013 ;
- importation de la chaleur cogénérée sur le réseau de chaleur de Hauteville.

- autorise Monsieur le Maire ou Monsieur l'Adjoint au Maire délégué aux Travaux, au Développement Durable et aux Mobilités, à signer le présent avenant ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 2017-116 – AUTRES ACTES DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC – AUTORISATION DE TRANSFERT DE PROPRIETE AU COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DE NORMANDIE – GYMNASE BOBET

Sur le rapport de M. GOURET, le Conseil Municipal :

= autorise le transfert de propriété des parcelles AI 428, AI 429 et AK 667 au bénéfice du Comité Régional de Gymnastique de Normandie suite à la fusion des comités de Haute et Basse-Normandie ;

- dit que la clause particulière d'inaliénabilité devra être conservée dans le nouvel acte pour une durée de 10 ans.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 2017-117 – AUTRES ACTES DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC – PROGRAMME DE RENOVATION URBAINE – SECTEURS MAGNE DELAUNAY – DECLASSERMENT DE PARCELLES AVANT CESSION A CALVADOS HABITAT

Sur le rapport de M. GALLET, le Conseil Municipal :

- constate la désaffectation du domaine public des parcelles désormais cadastrées sections AW 478, 510, 511, 514, 515, 516, 517, 519, 520, 585, 586, 588, 596, 597, 598, 603, 604, 605, 615 et 616 et BK 453, 454 et 458 dans les secteurs Magne Delaunay

- décide de déclasser en conséquence du domaine public lesdites parcelles en vue de leur aliénation à Calvados Habitat.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 2017-118 – PERSONNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE - TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS – ANNEE 2017 – MODIFICATION N° 3

Sur le rapport de M. GALLET, le Conseil Municipal :

- modifie les tableaux des emplois permanents à temps complet prenant en compte les modifications suivantes :

- Création d'un poste de DGA
- Changement de filière d'un agent suite à une mobilité interne

- dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales seront inscrits au budget de l'exercice 2018 ;

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 2017-119 – PERSONNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE – INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAIL DE NUIT

Sur le rapport de Mme NAVARRETE, le Conseil Municipal :

- décide d'attribuer l'indemnité horaire pour travail de nuit dans les conditions suivantes à compter du 1er janvier 2018 ;

Bénéficiaires

Les agents titulaires, stagiaires et non titulaires intervenant au sein de l'espace Mos@ïc et exerçant leurs missions sur des plages horaires allant régulièrement au-delà de 22 heures.

Montant

Le taux horaire de l'indemnité pour travail de nuit est fixé à 0,17 € pour des missions de surveillance et 0,97 € pour une activité ne se limitant pas à de simples tâches de surveillance.

Ces indemnités ne sont pas cumulables avec les indemnités pour travaux supplémentaires ou tout autre avantage versé au titre des permanences de nuit.

- dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales seront inscrits au budget de l'exercice 2018 ;

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 2017-120 – PERSONNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL DE LA VILLE DE LISIEUX AU PROFIT DE LA CAISSE DES ECOLES

Sur le rapport de Mme POYNARD, le Conseil Municipal :

- approuve le projet de convention de mise à disposition du personnel de la ville de Lisieux au profit de la Caisse des Ecoles ;

- autorise M. l'Adjoint au Maire, en charge des Ressources Humaines et des Services à la Population, à signer l'avenant à la convention de mise à disposition du personnel de la Ville de Lisieux au profit de la Caisse des écoles et les pièces y afférentes ;

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 2017-121 – POLICE ADMINISTRATIVE - STATIONNEMENT PAYANT – PERIMETRE – TARIFS – INSTITUTION DU FORFAIT POST-STATIONNEMENT

Sur le rapport de M. AUBRIL, le Conseil Municipal :

-décide l'instauration, à compter du 1^{er} janvier 2018, en application de l'article L 2333-87 du code général des collectivités territoriales, d'une redevance de stationnement des véhicules sur les emplacements matérialisés au sol dans les zones orange et rouge, conformément à la délibération du 26 septembre 2017 ;

- approuve les tarifs de la redevance proposés ci-dessous ;

Tarification applicable en zone orange :

Zone orange limitée à 7 h 45	Tarif en € avec la demi-heure de gratuité (applicable une fois par jour*)	Tarif en € (après utilisation de la demi-heure de gratuité)
durée de stationnement		
de 0 à 30min	0,00 €	0,60 €
de 31 à 45min	0,30 €	0,90 €
1h	0,60 €	1,20 €
2h	1,80 €	2,40 €
3h	3,00 €	3,60 €
4h	4,20 €	4,80 €
5h	5,40 €	6,00 €
6h	6,60 €	7,20 €
7h	7,80 €	8,40 €
7h30	8,40 €	9,00 €
au-delà de 7h30 à 7h35	9,40 €	10,00 €
au-delà de 7h35 à 7h40	11,90 €	12,50 €
au-delà de 7h40 à 7h45 non inclus	14,40 €	15,00 €
7h45 et au-delà	20,00 €	20,00 €

**gratuité de 30 minutes applicable une fois par jour lors de la première période de stationnement.*

Tarification applicable en zone rouge :

Zone rouge limitée à 2H15	Tarif en € avec la demi-heure de gratuité (applicable une fois par jour*)	Tarif en € (après utilisation de la demi-heure de gratuité)
durée de stationnement		
de 0 à 30min	0,00 €	0,60 €
de 31 à 45min	0,30 €	0,90 €
1h	0,60 €	1,20 €
2h	1,80 €	2,40 €
au-delà de 2h à 2h05	4,30 €	4,90 €
au-delà de 2h05 à 2h10	6,80 €	7,40 €
au-delà de 2h10 à 2h15 non inclus	9,40 €	10,00 €
2h15 et au-delà	20,00 €	20,00 €

**gratuité de 30 minutes applicable une fois par jour lors de la première période de stationnement.*

Les modalités pratiques de perception des redevances de stationnement prévues par la présente délibération sont :

Paiement via les horodateurs

Paiement via les « smartphones »

- approuve le tarif proposé pour le forfait post-stationnement fixé à 20 euros, pour l'ensemble des zones de stationnement payant.

La perception du forfait post-stationnement sera déléguée à l'ANTAI (Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions). Les automobilistes pourront contester l'avis de paiement du forfait post-stationnement. Pour cela, ils devront introduire un recours administratif préalable obligatoire (RAPO) dans un délai maximum d'un mois suivant la date de notification de l'avis de paiement du FPS auprès de notre collectivité. La gestion des RAPO sera assurée en régie.

Le forfait de post-stationnement n'est pas applicable aux usagers détenant un abonnement, seulement dans le cas où ils stationnent dans les emplacements payants correspondants à leur abonnement.

- autorise M. le Maire à prendre un arrêté pour fixer les modalités d'application de la présente délibération ;

La délibération, mise au vote, est adoptée par 26 voix pour, 3 voix contre, celles de M. JAMBU, Mme BUREL avec le pouvoir de Mme LEBRETON-GUERET, et 5 abstentions, celles de Mmes LECOURT, LECOINTE, MM. BRIARD, LECOMTE et BUHOT.

DELIBERATION 2017-122 – POLICE ADMINISTRATIVE - MISE EN ŒUVRE DU FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT (FPS) – CONVENTION AVEC L'ANTAI

Sur le rapport de M. AUBRIL, le Conseil Municipal :

- décide de confier à l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI) le traitement informatisé des Forfaits de Post-Stationnement (FPS) ;

- autorise Monsieur le Maire, Madame l'Adjointe au Maire déléguée aux Finances ou Monsieur l'Adjoint au Maire délégué aux Travaux, au Développement Durable et aux Mobilités à signer la présente convention, ainsi que tous documents se rapportant à ce dossier.

- précise que les crédits correspondants seront inscrits sur l'exercice budgétaire 2018 et suivants ;

La délibération, mise au vote, est adoptée par 30 voix pour, une voix contre, celle de M. JAMBU et 3 abstentions, celles de M. BRIARD et Mme BUREL avec le pouvoir de M. LEBRETON-GUERET.

DELIBERATION 2017-123 – POLICE ADMINISTRATIVE – DEROGATION A LA REGLE DU REPOS DOMINICAL DES SALARIES – DIMANCHES ACCORDES AUX COMMERCES DE DETAIL ET AUX CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES POUR L'ANNEE 2018

Sur le rapport de M. SALLES, le Conseil Municipal approuve le calendrier des dérogations au repos dominical des salariés pour l'année 2018.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 2017-124 – CIMETIERE - RETROCESSION DE CONCESSION FUNERAIRE DE M. ET MME ALIAGA

Sur le rapport de M. GALLET, le Conseil Municipal :

- accepte la rétrocession de la concession funéraire du cimetière de Lisieux située dans l'Espace Cinéraire des Cèdres, Module 7, Case 12 moyennant le remboursement de la somme de 143,75 euros à Monsieur et Madame ALIAGA qui sera déduite lors de l'attribution d'une nouvelle concession ;
- précise que les crédits nécessaires seront imputés sur le compte 6718, fonction 0260 ;

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 2017-125 – CIMETIERE - RETROCESSION DE CONCESSION FUNERAIRE DE MME DUNEVEU

Sur le rapport de M. GALLET, le Conseil Municipal accepte la rétrocession à titre gratuit de la concession funéraire accordée à Madame Thérèse DUNEVEU dans le cimetière de Lisieux située dans l'Espace Cinéraire Z, Module 4, Case 47.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 2017-126 – DECISIONS BUDGETAIRES – BUDGET DE L'EXERCICE 2017 – DECISION MODIFICATIVE N° 2

Sur le rapport de M. GOURET, le Conseil Municipal :

- approuve les ajustements budgétaires proposés ;
- vote la Décision Modificative n° 2 comme suit, pour l'exercice 2017

BUDGET PRINCIPAL VILLE

Section de Fonctionnement

- Dépenses	448 684,58 €
- Recettes	448 684,58 €

Section d'Investissement

- Dépenses	1 304 864,80 €
- Recettes	1 304 864,80 €

BUDGET ANNEXE EAU

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant
dépenses réelles	Immobilisations incorporelles	20	2 000 €
dépenses réelles	Immobilisations en cours	23	-2 000 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			0 €

	RECETTES D'INVESTISSEMENT	chapitre	Montant
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			0 €

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			0 €

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			0 €

La délibération, mise au vote, est adoptée par 25 voix pour, 3 contre, celles de MM. BUHOT, LECOMTE, Mme ASSIRE et 3 abstentions, celles de M. BRIARD, Mmes LECOINTE, LECOURT.

M. JAMBU et Mme BUREL avec le pouvoir de Mme LEBRETON-GUERET ne prennent pas part au vote.

DELIBERATION 2017-127 – DECISIONS BUDGETAIRES – BUDGET DE L'EXERCICE 2017 – PRODUITS COMMUNAUX IRRECOURVABLES – ADMISSION EN NON-VALEUR ET CREANCES ETEINTES

Sur le rapport de M. POYNARD, le Conseil Municipal accepte l'admission en non-valeur des produits dont le montant s'élève à 45 434,06 € :

- soit 37 094,06 € sur le Budget VILLE
- et 8 340,00 € sur le Budget des Pompes Funèbres

La délibération, mise au vote, est adoptée par 31 voix pour.

M. JAMBU et Mme BUREL avec le pouvoir de Mme LEBRETON-GUERET ne prennent pas part au vote.

DELIBERATION 2017-128 – DECISIONS BUDGETAIRES – TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA SALLE MULTI-ACTIVITES - ANNULATION DES PENALITES DE L'ENTREPRISE PYRAMIDE

Sur le rapport de M. RETOUT, le Conseil Municipal décide d'annuler les pénalités à l'encontre de la société PYRAMIDE dans le cadre des travaux de réfection du mur d'escalade de la Salle Multi activités, en libérant la provision constituée au Trésor Public.

La délibération, mise au vote, est adoptée par 31 voix pour.

M. JAMBU et Mme BUREL avec le pouvoir de Mme LEBRETON-GUERET ne prennent pas part au vote.

DELIBERATION 2017-129 – DECISIONS BUDGETAIRES – AUTORISATION SPECIALE DE DEPENSES

Sur le rapport de Mme BEAUFRERE, le Conseil Municipal autorise, avant le vote du budget primitif principal 2018 et au titre du prochain exercice budgétaire, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits attribués en 2017, suivant le tableau ci-après :

Chapitre (En euro)	Crédits ouverts BP au titre de l'exercice 2017 (hors reports)	Crédits ouverts BP au titre de l'exercice 2017 sur les autorisations de programme	Crédits ouverts BP hors autorisations de programme 2017	25 %
Chapitre 20	2 669 634	0	2 669 634	667 408
Chapitre 204	788 668	0	788 668	197167
Chapitre 21	3 288 753	0	3 288 753	822 188
Chapitre 23	3 351 000	450 000	2 901 000	725 250

La délibération, mise au vote, est adoptée par 31 voix pour.

M. JAMBU et Mme BUREL avec le pouvoir de Mme LEBRETON-GUERET ne prennent pas part au vote.

DELIBERATION 2017-130 – DECISIONS BUDGETAIRES – REVISION DES TARIFS DES SERVICES PUBLICS DE LA VILLE DE LISIEUX

Sur le rapport de Mme POYNARD et les adjoints de secteur, le Conseil Municipal :

- décide d'adopter, à compter du 1^{er} janvier 2018 et du 1^{er} février 2018 (pour les fêtes foraines), les tarifs des services publics de la Ville de Lisieux ;

- précise que le tarif de la main d'œuvre applicable à la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie servira de référence pour le calcul des écritures internes reflétant les travaux réalisés en régie sur les budgets Ville et Pompes Funèbres.

La délibération, mise au vote, est adoptée par 25 voix pour et 6 abstentions, celles de Mmes LECOURT, LECOINTE, ASSIRE, MM. LECOMTE, BRIARD et BUHOT.

M. JAMBU et Mme BUREL avec le pouvoir de Mme LEBRETON-GUERET ne prennent pas part au vote.

DELIBERATION 2017-131 – SUBVENTIONS – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2018 – ACOMPTE

Sur le rapport de Mme JOUVIN, le Conseil Municipal :

- décide d'accorder aux associations qui seraient confrontées, dès le début d'année, à des besoins justifiés de trésorerie, un acompte à valoir sur la subvention de fonctionnement 2018, selon les règles de la comptabilité publique, à savoir : versement en 4 mensualités ou en fonction des besoins de l'association, après présentation d'une demande écrite sollicitant le versement d'un acompte et d'un plan de trésorerie de l'association ;
- précise que les crédits correspondants seront inscrits au compte 6574 « subventions de fonctionnement aux associations et aux autres personnes de droit privés » du budget primitif 2018 ;
- autorise M. le Maire ou M. l'Adjoint au Maire chargé des Finances à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 2017-132 – CONTRIBUTION BUDGETAIRE – CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ENTRE LE CCAS ET LA VILLE DE LISIEUX

Sur le rapport de M. SALLES, le Conseil Municipal autorise Monsieur AUBRIL Bernard, Maire de Lisieux, à signer la convention définissant les modalités suivantes de partenariat entre la Ville de Lisieux et le CCAS :

- Refacturation des prestations réalisées par les Services Techniques de la Ville de LISIEUX pour le compte du CCAS.
- La procédure du groupement de commande sera mise en œuvre au fur et à mesure des renouvellements des marchés de la Ville de LISIEUX.
- La Ville de LISIEUX s'engage à apporter son concours financier au budget du CCAS, afin de mettre en œuvre les politiques sociales voulues pour la Ville de Lisieux. Au titre de l'année 2017, le CCAS a reçu une subvention de la Ville d'un montant de 1 535 000 euros.
- La durée initiale de la convention est fixée à 3 ans. Cette convention prend effet le 1^{er} janvier 2018. Elle sera reconduite expressément, pour la même période, sauf dénonciation, votée par l'une ou l'autre des instances délibératives.
- Concernant les modalités de révision, un comité de suivi technique rassemblant la Ville de LISIEUX et le CCAS de la Ville de LISIEUX se réunira chaque année, à minima, au cours du 3^{ème} trimestre pour évaluer la mise en œuvre de la convention.

Le Conseil Municipal dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 2017-133 – CONTRIBUTION BUDGETAIRE – PACTE FINANCIER ET FISCAL DE SOLIDARITE – REVERSEMENT DE LA TAXE D'AMENAGEMENT – CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE

Sur le rapport de M. MERCIER, le Conseil Municipal :

- approuve la convention entre la Ville de Lisieux et la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie actant un reversement de la taxe d'aménagement au profit de la Communauté d'Agglomération.
- autorise M. le Maire ou l'Adjoint au Maire en charge des Finances à signer la convention et tous documents relatifs à cette affaire.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 2017-134 – ENSEIGNEMENT – RYTHMES SCOLAIRES

Sur le rapport de Mme LAMIDEY, le Conseil Municipal :

- approuve les propositions suivantes relatives aux rythmes scolaires :
 - Un retour de la semaine à 4 jours,
 - Modification des horaires scolaires : 8h30 - 12h00 / 13h45 – 16h15,
 - La rédaction d'un projet éducatif afin de maintenir les actions en faveur des jeunes enfants et de confirmer le partenariat construit. Ce projet éducatif, pourra se faire avec le soutien d'une assistance à maîtrise d'ouvrage.
- autorise M. le Maire ou l'Adjoint au Maire en charge de l'Enseignement et des Relations Publiques à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

La délibération, mise au vote, est adoptée par 31 voix pour et 2 abstentions, celles de Mme BUREL avec le pouvoir de Mme LEBRETON-GUERET.

Mme LECOINTE était absente au moment du vote.

DELIBERATION 2017-135 – AIDE SOCIALE – CENTRE SOCIO-CULTUREL DE HAUTEVILLE – CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE COGESTION ENTRE LA CAF, LA CALN ET LA VILLE DE LISIEUX

Sur le rapport de M. de la CROUEE, le Conseil Municipal :

- valide la liste des membres du Comité de Gestion du Centre Socio-Culturel ;
- autorise M. le Maire ou Mme l'Adjoint au Maire, chargée des finances à signer ladite convention avec la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados, ainsi que tout document s'y rapportant ;

- précise que le montant de la participation sera prévu dans chaque exercice budgétaire de 2018 à 2022.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 2017-136 – AIDE SOCIALE – ACTION SOLIDARITE EAU AVEC LE SUD – ATTRIBUTION DU FONDS SPECIAL « SOLIDARITE EAU » - CREDITS COLLECTES EN 2016

Sur le rapport de Mme ANNOOT, le Conseil Municipal :

- décide le versement des crédits collectés en 2016, soit 3 681,26 € au profit de l'Association Eau Vive Basse-Normandie pour son projet dans le canton de Kornaka dans le cadre de l'attribution du fonds spécial « Solidarité Eau » ;

- précise que la dépense sera imputée au budget « Eau » compte 658 ;

- autorise M. le Maire à signer ladite convention et toute pièce se rapportant à cette affaire ;

La délibération, mise au vote, est adoptée par 28 voix pour et 5 abstentions, celles de Mmes LECOINTE, ASSIRE, MM. LECOMTE, BRIARD et BUHOT.

M. VACHER était absent au moment du vote.

DELIBERATION 2017-137 – POLITIQUE DE LA VILLE – RAPPORT DU CONTRAT DE VILLE – ANNEE 2016

Sur le rapport de Mme NAVARRETE, le Conseil Municipal approuve le rapport politique de la ville 2016.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 2017-138 – EAU ASSAINISSEMENT – SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRAITEMENT DES EAUX (SITE)- RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT – ANNEE 2016

Sur le rapport de M. SALLES, le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement 2016.

DELIBERATION 2017-139 – EAU POTABLE – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE – ANNEE 2016

Sur le rapport de Mme GICQUEL, le Conseil Municipal prend acte :

- du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour 2016 ;

- du rapport annuel du délégataire (Véolia Eau) pour 2016.

DELIBERATION 2017-140 – CHAUFFAGE – RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE PUBLIC DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'ENERGIE CALORIFIQUE DU QUARTIER DE HAUTEVILLE – ANNEE 2016

Sur le rapport de M. MARIE, le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel sur le chauffage urbain du quartier de Hauteville à Lisieux pour l'année 2016.

DELIBERATION 2017-141 – GAZ – RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION DU GAZ – ANNEE 2016

Sur le rapport de Mme GICQUEL, le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel de concession de distribution publique de gaz pour l'année 2016.

COMPTE RENDU DES DECISIONS DE M. LE MAIRE (situation arrêtée au 24 novembre 2017)

Liste des décisions prises par le Maire depuis l'envoi aux conseillers municipaux des dossiers de la séance du 14 novembre 2017 dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Décision n° 335 du 30 octobre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 50 ans Franche-terre d'une superficie de 2m² à compter du 3 juillet 2017 et jusqu'au 3 juillet 2067. Cette concession est située section 17, 2^e rang, 15^{ème} tombe, Nouveau cimetière.

Décision n° 336 du 30 octobre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 15 ans, columbarium, à compter du 3 juillet 2017 et jusqu'au 3 juillet 2032. Cette concession est située section Les Cèdres Prestige 2 Case 4.

Décision n° 337 du 30 octobre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans, columbarium, à compter du 4 juillet 2017 et jusqu'au 4 juillet 2047. Cette concession est située section Les Cèdres Prestige 2 Case 7.

Décision n° 338 du 30 octobre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau d'une superficie de 3m² 36 à compter du 5 juillet 2017 et jusqu'au 5 juillet 2047. Cette concession est située section 9, 2^e rang, 12^{ème} tombe, Nouveau cimetière.

Décision n° 339 du 30 octobre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 15 ans, columbarium, à compter du 4 novembre 2013 et jusqu'au 4 novembre 2028. Cette concession est située section Le Chêne Module 3 Case 26.

Décision n° 340 du 30 octobre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche-terre d'une superficie de 2m² à compter du 30 juillet 2011 et jusqu'au 30 juillet 2041. Cette concession est située section Y, 20^{ème} tombe.

Décision n° 341 du 30 octobre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche-terre d'une superficie de 2m² à compter du 7 juillet 2017 et jusqu'au 7 juillet 2047. Cette concession est située section 17, 2^{ème} rang, 13^{ème} tombe, nouveau cimetière.

Décision n° 342 du 30 octobre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche-terre d'une superficie de 2m² à compter du 7 juillet 2017 et jusqu'au 7 juillet 2047. Cette concession est située section B, 1^{er} rang, 6^{ème} tombe.

Décision n° 343 du 30 octobre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau d'une superficie de 3m² 36 à compter du 11 juillet 2017 et jusqu'au 11 juillet 2047. Cette concession est située section 9, 3^{ème} rang, 3^{ème} tombe, Nouveau cimetière.

Décision n° 344 du 30 octobre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche-terre d'une superficie de 2m² à compter du 17 avril 2016 et jusqu'au 17 avril 2046. Cette concession est située section W, 7^{ème} rang, 2^{ème} tombe.

Décision n° 345 du 30 octobre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche-terre d'une superficie de 2m² à compter du 21 février 2016 et jusqu'au 21 février 2046. Cette concession est située section A, 7^{ème} rang, 4^{ème} tombe, n°135 du plan.

Décision n° 346 du 30 octobre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau d'une superficie de 3m² 36 à compter du 24 juillet 2017 et jusqu'au 24 juillet 2047. Cette concession est située section 9, 3^{ème} rang, 4^{ème} tombe, Nouveau cimetière

Décision n° 347 du 30 octobre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans, columbarium, à compter du 4 novembre 2013 et jusqu'au 4 novembre 2043. Cette concession est située section Le Chêne Module 3 Case 25.

Décision n° 348 du 30 octobre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau d'une superficie de 3m² 36 à compter du 2 août 2017 et jusqu'au 2 août 2047. Cette concession est située section 9, 3^{ème} rang, 5^{ème} tombe, Nouveau cimetière.

Décision n° 349 du 30 octobre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans, columbarium, à compter du 4 août 2017 et jusqu'au 4 août 2047. Cette concession est située section Le Chêne Module 1 Case 11.

Décision n° 350 du 30 octobre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau d'une superficie de 3m² 36 à compter du 11 août 2017 et jusqu'au 11 août 2047. Cette concession est située section 9, 3^{ème} rang, 6^{ème} tombe, Nouveau cimetière.

Décision n° 351 du 30 octobre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 50 ans caveau d'une superficie de 3m² 36 à compter du 11 août 2017 et jusqu'au 11 août 2047. Cette concession est située section 9, 3^{ème} rang, 7^{ème} tombe, Nouveau cimetière.

Décision n° 352 du 30 octobre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 15 ans caveau d'une superficie de 3m² 36 à compter du 13 août 2017 et jusqu'au 13 août 2032. Cette concession est située section VII n° 94 du plan.,

Décision n° 353 du 30 octobre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 50 ans caveau d'une superficie de 3m² 36 à compter du 1^{er} septembre 2017 et jusqu'au 1^{er} septembre 2067. Cette concession est située section X (x), 2^{ème} rang, 5^{ème} tombe.

Décision n° 354 du 30 octobre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 50 ans franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 21 août 2017 et jusqu'au 21 août 2067. Cette concession est située section 14, 9^{ème} rang, 6^{ème} tombe, Nouveau cimetière.

Décision n° 355 du 30 octobre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 25 août 2017 et jusqu'au 25 août 2047. Cette concession est située section 14, 9^{ème} rang, 5^{ème} tombe, Nouveau cimetière.

Décision n° 356 du 30 octobre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau d'une superficie de 3m²36 à compter du 31 août 2017 et jusqu'au 31 août 2047. Cette concession est située section 9, 3^{ème} rang, 9^{ème} tombe, Nouveau cimetière.

Décision n° 357 du 30 octobre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 30 août 2017 et jusqu'au 30 août 2047. Cette concession est située section 17, 2^{ème} rang, 12^{ème} tombe, Nouveau cimetière.

Décision n° 358 du 31 octobre 2017 (Mme LAMIDEY)

Signature d'un contrat avec la Compagnie du Pot Blanc sise 14100 SAINT GERMAIN DE LIVET pour la mise en place d'ateliers « Théâtre » à l'Ecole élémentaire Guizot dans le cadre des activités périscolaires.

Dates : les 9, 16 ; 23 et 30 novembre et 7, 14 et 21 décembre 2017 de 15 h 45 à 17 h 15

Coût : 252,92 € TTC se répartissant comme suit :

- somme principale : 157,50 €, soit 15 € de l'heure
- Frais de route : 95,42 €.

Décision n° 359 du 10 novembre 2017 (Mme POYNARD)

Signature d'une convention avec CAP'COM sise 3, cours Albert Thomas – 69003 LYON pour une formation intitulée « 29^{ème} forum de la communication publique et territoriale » pour une employée de la Ville de Lisieux.

Dates : 5, 6 et 7 décembre 2017

Lieu : Le Havre

Coût : 864 € TTC.

Décision n° 360 du 13 novembre 2017 (M. GODEREAUX)

Signature d'un contrat avec la société LOGITUD SOLUTIONS pour la maintenance de la solution de verbalisation électronique GVE et du logiciel de gestion terrain Municipal Mobile (6 licences et 6 terminaux).

Date d'effet : 1^{er} Janvier 2018 pour un an reconductible 2 fois un an

Coût : 1 287 € HT/an pour le logiciel GVE et 585 € HT/an pour le logiciel Municipal Mobile, soit 5 616 € HT pour les trois années.

Décision n° 361 du 14 novembre 2017 (M. THILLAYE)

Signature d'un contrat avec l'Association compagnie Remue Ménage sise 50, avenue Sémard – 94200 IVRY SUR SEINE pour une représentation du spectacle déambulatoire sonorisé et lumineux « Les Flaments roses » lors du Marché de Noël.

Date : samedi 2 décembre 2017 à 18 h
Durée : 1 h 15
Lieu : Centre-Ville et Place François Mitterrand
Coût : 6 908,14 € TTC.

Décision n° 362 du 16 novembre 2017 (M. AUBRIL)

La gratuité du stationnement est instaurée sur l'ensemble des zones payantes de la Ville de Lisieux le samedi 2 décembre 2017 et du 18 au 30 décembre 2017.

Les forfaits de stationnement dont la validité inclut la période gratuite, bénéficieront d'un report supplémentaire de validité de deux semaines, sur demande de l'abonné, auprès de l'accueil de l'Espace Victor Hugo.

Décision n° 363 du 17 novembre 2017 (Mme LAMIDEY)

Signature d'un contrat avec l'association « Contes Vallée d'Auge » sise Médiathèque André Malraux – BP 27216 – 14107 LISIEUX Cédex pour une prestation « Heure du Conte » dans le cadre des activités périscolaires.

Date : le 18 décembre 2017 de 16 h à 17 h
Lieu : Ecole maternelle Guizot
Coût : 100 € TTC.

Décision n° 364 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Modification de la décision n° 129 du 2 avril 2012 relative à une concession concernant les personnes qui y seront inhumées.

Décision n° 365 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau, d'une superficie de 3m²36 à compter du 10 décembre 2015 et jusqu'au 10 décembre 2045. Cette concession est située section VII, n° 39 du plan.

Décision n° 366 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche-terre, d'une superficie de 2m² à compter du 7 décembre 2015 et jusqu'au 7 décembre 2045. Cette concession est située section K, 19^{ème} rang, n° 167 du plan.

Décision n° 367 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche-terre, d'une superficie de 2 m² à compter du 11 septembre 2017 et jusqu'au 11 septembre 2047. Cette concession est située section W, 10^{ème} rang, 5^{ème} tombe.

Décision n° 368 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche-terre, d'une superficie de 3m² à compter du 26 juin 2016 et jusqu'au 26 juin 2046. Cette concession est située section P, 3^{ème} rang, 3^{ème} tombe.

Décision n° 369 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 15 ans columbarium, à compter du 20 septembre 2015 et jusqu'au 20 septembre 2030. Cette concession est située section « Le Chêne » Module 5, case 59.

Décision n° 370 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche-terre, d'une superficie de 2m² à compter du 1^{er} octobre 2017 et jusqu'au 1^{er} octobre 2047. Cette concession est située section C, 9^{ème} rang, 9^{ème} tombe.

Décision n° 371 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche-terre, d'une superficie de 2 m² à compter du 2 août 2013 et jusqu'au 2 août 2043. Cette concession est située section O(o), 9^{ème} rang, 4^{ème} tombe.

Décision n° 372 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche-terre, d'une superficie de 2 m² à compter du 18 janvier 2015 et jusqu'au 18 janvier 2045. Cette concession est située section W, 3^{ème} rang, 4^{ème} tombe.

Décision n° 373 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans columbarium à compter du 29 septembre 2017 et jusqu'au 29 septembre 2047. Cette concession est située section « Les Cèdres » Prestige 2 case 20.

Décision n° 374 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche-terre, d'une superficie de 2m² à compter du 20 décembre 2016 et jusqu'au 20 décembre 2046. Cette concession est située section W, 9^{ème} rang, 3^{ème} tombe.

Décision n° 375 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche-terre, d'une superficie de 2m², à compter du 2 octobre 2017 et jusqu'au 2 octobre 2047. Cette concession est située section 14, 9^{ème} rang, 4^{ème} tombe, Nouveau cimetière.

Décision n° 376 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans columbarium à compter du 10 février 2014 et jusqu'au 10 février 2044. Cette concession est située section « Le Chêne » Module 3, case 35.

Décision n° 377 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans columbarium à compter du 5 octobre 2017 et jusqu'au 5 octobre 2047. Cette concession est située section « Les Cèdres » Prestige 2, case 9.

Décision n° 378 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans columbarium à compter du 9 octobre 2017 et jusqu'au 9 octobre 2047. Cette concession est située section « Le Chêne » Module 6, case 61.

Décision n° 379 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau, d'une superficie de 2m² à compter du 12 octobre 2017 et jusqu'au 12 octobre 2047. Cette concession est située section 9, 3^{ème} rang, 10^{ème} tombe, Nouveau cimetière.

Décision n° 380 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche-terre, d'une superficie de 2m², à compter du 13 novembre 2016 et jusqu'au 13 novembre 2046. Cette concession est située section R, n° 147 du plan.

Décision n° 381 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche-terre, d'une superficie de 2m², à compter du 13 novembre 2016 et jusqu'au 13 novembre 2046. Cette concession est située section R, n° 147 du plan.

Décision n° 382 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche-terre, d'une superficie de 2m², à compter du 2 octobre 2014 et jusqu'au 2 octobre 2044. Cette concession est située section W, 3^{ème} rang, 7^{ème} tombe.

Décision n° 383 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche-terre, d'une superficie de 2m², à compter du 17 octobre 2017 et jusqu'au 17 octobre 2047. Cette concession est située section 17, 2^{ème} rang, 11^{ème} tombe, Nouveau cimetière.

Décision n° 384 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans columbarium à compter du 18 octobre 2017 et jusqu'au 18 octobre 2047. Cette concession est située section « Le Chêne » Module 6, case 62.

Décision n° 385 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau, d'une superficie de 3m²36 à compter du 27 mai 2016 et jusqu'au 27 mai 2046. Cette concession est située section VII, n° 58 du plan.

Décision n° 386 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau, d'une superficie de 3m²36 à compter du 23 octobre 2017 et jusqu'au 23 octobre 2047. Cette concession est située section X (x), n° 2 du plan.

Décision n° 387 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau, d'une superficie de 3m²36 à compter du 11 novembre 2016 et jusqu'au 11 novembre 2046. Cette concession est située section VII, n° 89 du plan.

Décision n° 388 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche-terre, d'une superficie de 2m², à compter du 1^{er} septembre 2015 et jusqu'au 1^{er} septembre 2045. Cette concession est située section U, 1^{ère} partie, 3^{ème} rang, 4^{ème} tombe.

Décision n° 389 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau, d'une superficie de 3m²36 à compter du 9 juillet 2017 et jusqu'au 9 juillet 2047. Cette concession est située section Y, n° 26 du plan.

Décision n° 390 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche-terre, d'une superficie de 2m², à compter du 16 janvier 2018 et jusqu'au 16 janvier 2048. Cette concession est située section F, n° 69 du plan.

Décision n° 391 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau, d'une superficie de 3m²36 à compter du 30 octobre 2017 et jusqu'au 30 octobre 2047. Cette concession est située section 9, 3^{ème} rang, 11^{ème} tombe, Nouveau cimetière.

Décision n° 392 du 20 novembre 2017 (M. GALLET)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau, d'une superficie de 3m²36 à compter du 6 mars 2015 et jusqu'au 6 mars 2045. Cette concession est située section VII, n° 25 du plan.

Décision n° 393 du 20 novembre 2017 (M. THILLAYE)

Signature d'un contrat avec la société EXYZT sise 26-28, rue Milhau-Ducommun – 81100 CASTRES pour l'installation et la maintenance de l'application StaDE et RAPO dans le cadre de la mise en place du forfait post stationnement (gestion des forfaits et des recours administratifs).

Coût total pour 3 ans estimé à 18 840 € HT (une révision annuelle des prix est prévue) se décomposant comme suit :

- installation, configuration, paramétrage et formation : 3 000 € HT
- licences coût annuel : 1 440 € StaDE FPS – 2 880 € HT StaDE RAPO
- maintien en condition opérationnelle : 1 440 € HT annuel les 2^{ème} et 3^{ème} années (maintenance préventive, curative et assistance téléphonique)

Effet : 1^{er} janvier 2018, durée initiale 1 an, renouvelable deux fois, soit une durée maximum de 3 ans.

Décision n° 394 du 22 novembre 2017 (M. THILLAYE)

Signature d'un contrat avec WTECH Group, sise ZAC de la porte d'Espagne – 25, rue de Navarre – 14123 CORMELLES LE ROYAL pour l'animation et la sonorisation du marché de Noël 2017.

Dates : les 1^{er}, 2 et 3 décembre 2017 de 10 h à 21 h le vendredi et de 10 h à 19 h le samedi et le dimanche

Lieu : Place François Mitterrand

Coût : 1 440 € TTC

Décision n° 395 du 22 novembre 2017 (M. THILLAYE)

Signature d'un contrat avec Les Calèches de Chaise Dieu sises 6, rue de la Vieille Chaise Dieu – 27580 CHAISE DIEU DU THEIL pour des promenades en calèche lors du Marché de Noël.

Dates : les 2 et 3 décembre 2017 de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

Lieu : Centre-ville

Coût : 700 € TTC

Décision n° 396 du 23 novembre 2017 (M. AUBRIL)

Signature d'un contrat avec SVP sise Direction commerciale – Immeuble Dock en Seine – 3, rue Paulin Talabot – 93585 SAINT OUEN Cédex pour la mise à disposition de la collectivité de services d'information, d'aide à la décision, de soutien et d'accompagnement opérationnel par téléphone ainsi que l'accès à une base règlementaire.

Date d'effet : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 (un an durée ferme)

Coût : 1 068 € TTC par mois, soit 12 816 € TTC par an.

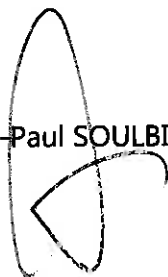
Le contrat sera reconductible tacitement deux fois un an.

Le contrat peut être résilié trois mois avant l'échéance contractuelle annuelle par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Le Secrétaire de séance,

Jean-Paul SOULBIEU



Le Maire,



Bernard AUBRIL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2017

Etaient présents : M. AUBRIL, M. MERCIER, Mme ANNOOT, Mme POYNARD, M. GODEREAUX, Mme RAYNAUD, M. de la CROUEE, M. THILLAYE et Mme LAMIDEY, Adjoint au Maire ;
M. SOULBIEU, Mmes NAVARRETE, JOUVIN, MM. VACHER, GALLET, SALLES, MARIE, Mme BEAUFRERE, M. RETOUR, Mme CHARBONNIER, M. GOURET, Mme GICQUEL, M. RETOUT, Mme GAUTIER, MM. BUHOT, LECOMTE, BRIARD, Mmes LECOINTE, ASSIRE, LECOURT, M. JAMBU, Mme BUREL, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir : Mme BRETON à Mme POYNARD, M. LE CHEVALIER à M. RETOUR, Mme LEBRETON-GUERET à Mme BUREL.

Etait excusé : M. RICCI

TITRE	VOTE
DELIBERATION 2017-112 – DIVERS SPORT – Attractivité du territoire – implantation de la Ligue de Football de Normandie à Lisieux – protocole d'accord	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
DELIBERATION 2017-113 – MARCHES PUBLICS – Travaux de sécurisation en eau potable pour le quartier de Hauteville	La délibération, mise au vote, est adoptée par 25 voix pour, 4 voix contre, celles de Mme LECOURT, M. JAMBU, Mme BUREL avec le pouvoir de Mme LEBRETON-GUERET, et 5 abstentions, celles de Mme LECOINTE, MM. BRIARD LECOMTE, Mme ASSIRE et M. BUHOT.
DELIBERATION 2017-114 – MARCHES PUBLICS – Lisieux 2025 aménagement de l'avenue et du parvis Victor Hugo, de la place de la République et des liaisons entre les espaces majeurs – avenant n° 2 au contrat de maîtrise d'œuvre	La délibération, mise au vote, est adoptée par 25 voix pour et 9 abstentions, celles de MM. BUHOT, LECOMTE, BRIARD Mmes LECOINTE, ASSIRE, LECOURT, M. JAMBU et Mme BUREL avec le pouvoir de Mme LEBRETON-GUERET.
DELIBERATION 2017-115 – DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC – production et distribution d'énergie calorifique sur le quartier de Hauteville – avenant n° 6	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
DELIBERATION 2017-116 – AUTRES ACTES DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC – Autorisation de transfert de propriété au Comité Régional de Gymnastique de Normandie – gymnase Bobet	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
DELIBERATION 2017-117 – AUTRES ACTES DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC – programme de rénovation urbaine – secteurs Magne Delaunay – déclassement de parcelles avant cession à Calvados Habitat	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
DELIBERATION 2017-118 – PERSONNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE - Tableau des emplois permanents – Année 2017 – Modification n° 3	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
DELIBERATION 2017-119 – PERSONNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE – Indemnités horaires pour travail de nuit	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
DELIBERATION 2017-120 – PERSONNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE – Convention de mise à disposition du personnel de la Ville de Lisieux au profit de la Caisse des écoles	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
DELIBERATION 2017-121 – POLICE ADMINISTRATIVE - Stationnement payant – périmètre – tarifs – institution du forfait post-stationnement	La délibération, mise au vote, est adoptée par 26 voix pour, 3 voix contre, celles de M. JAMBU, Mme BUREL avec le pouvoir de Mme LEBRETON-GUERET, et 5 abstentions, celles de Mmes LECOURT, LECOINTE, MM. BRIARD, LECOMTE et BUHOT.
DELIBERATION 2017-122 – POLICE ADMINISTRATIVE - Mise en œuvre du forfait de post-stationnement (FPS) – convention avec l'ANTAI	La délibération, mise au vote, est adoptée par 30 voix pour, une voix contre, celle de M. JAMBU et 3 abstentions, celles de M. BRIARD et Mme BUREL avec le pouvoir de M. LEBRETON-GUERET.
DELIBERATION 2017-123 – POLICE ADMINISTRATIVE – Dérogation à la règle du repos dominical des salariés – dimanches accordés aux commerces de détail et aux concessionnaires automobiles pour l'année 2018	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
DELIBERATION 2017-124 – CIMETIERE - Rétrocession de concession funéraire de M. et Mme ALIAGA	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
DELIBERATION 2017-125 – CIMETIERE - Rétrocession de concession funéraire de Mme DUNEVEU	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
DELIBERATION 2017-126 – DECISIONS BUDGETAIRES – Budget de l'exercice 2017 – Décision modificative n° 2	La délibération, mise au vote, est adoptée par 25 voix pour, 3 contre, celles de MM. BUHOT, LECOMTE, Mme ASSIRE et 3 abstentions, celles de M. BRIARD, Mmes LECOINTE, LECOURT. M. JAMBU et Mme BUREL avec le pouvoir de Mme LEBRETON-GUERET ne prennent pas part au vote.
DELIBERATION 2017-127 – DECISIONS BUDGETAIRES – Budget de l'exercice 2017 – produits communaux irrécouvrables – admission en non-valeur et créances éteintes	La délibération, mise au vote, est adoptée par 31 voix pour. M. JAMBU et Mme BUREL avec le pouvoir de Mme LEBRETON-GUERET ne prennent pas part au vote.
DELIBERATION 2017-128 – DECISIONS BUDGETAIRES – Travaux de reconstruction de la salle multi-activités - annulation des pénalités de l'entreprise PYRAMIDE	La délibération, mise au vote, est adoptée par 31 voix pour. M. JAMBU et Mme BUREL avec le pouvoir de Mme LEBRETON-GUERET ne prennent pas part au vote.
DELIBERATION 2017-129 – DECISIONS BUDGETAIRES – autorisation spéciale de dépenses	La délibération, mise au vote, est adoptée par 31 voix pour. M. JAMBU et Mme BUREL avec le pouvoir de Mme LEBRETON-GUERET ne prennent pas part au vote.
DELIBERATION 2017-130 – DECISIONS BUDGETAIRES – Révision des tarifs des services publics de la Ville de Lisieux	La délibération, mise au vote, est adoptée par 25 voix pour et 6 abstentions, celles de Mmes LECOURT, LECOINTE, ASSIRE, MM. LECOMTE, BRIARD et BUHOT. M. JAMBU et Mme BUREL avec le pouvoir de Mme LEBRETON-GUERET ne prennent pas part au vote.

DELIBERATION 2017-131 – SUBVENTIONS – Subventions aux associations pour l'année 2018 – acomptes	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
DELIBERATION 2017-132 – CONTRIBUTION BUDGETAIRE – Convention cadre de partenariat entre le CCAS et la Ville de Lisieux	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
DELIBERATION 2017-133 – CONTRIBUTION BUDGETAIRE – Pacte financier et fiscal de solidarité – reversement de la taxe d'aménagement – convention avec la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
DELIBERATION 2017-134 – ENSEIGNEMENT – Rythmes scolaires	La délibération, mise au vote, est adoptée par 31 voix pour et 2 abstentions, celles de Mme BURFL avec le pouvoir de Mme LEBRETON-GUEREY.
	Mme LECOINTE était absente au moment du vote.
DELIBERATION 2017-135 – AIDE SOCIALE – Centre socio-culturel de Hauteville – convention de partenariat et de cogestion entre la CAF, la CALN et la Ville de Lisieux	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
DELIBERATION 2017-136 – AIDE SOCIALE – Action Solidarité Eau avec le Sud – attribution du fonds spécial « Solidarité eau » - crédits collectés en 2016	La délibération, mise au vote, est adoptée par 28 voix pour et 5 abstentions, celles de Mmes LECOINTE, ASSIRE, MM. LECOMTE, BRIARD et BUHOT.
	M. VACHER était absent au moment du vote.
DELIBERATION 2017-137 – POLITIQUE DE LA VILLE – Rapport du Contrat de Ville – année 2016	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
DELIBERATION 2017-138 – EAU ASSAINISSEMENT – Syndicat Intercommunal de Traitement des Eaux (SITE) – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement – Année 2016	Prend acte
DELIBERATION 2017-139 – EAU POTABLE – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable – année 2016	Prend acte
DELIBERATION 2017-140 – CHAUFFAGE – Rapport annuel sur le service public de production et de distribution d'énergie calorifique du quartier de Hauteville – année 2016	Prend acte
DELIBERATION 2017-141 – GAZ – Rapport annuel sur le service public de distribution du gaz – année 2016	Prend acte

Le Maire,
Bernard AUBRIL

